

LA MALÉDICTION DES « ÉLÉPHANTS BLANCS »

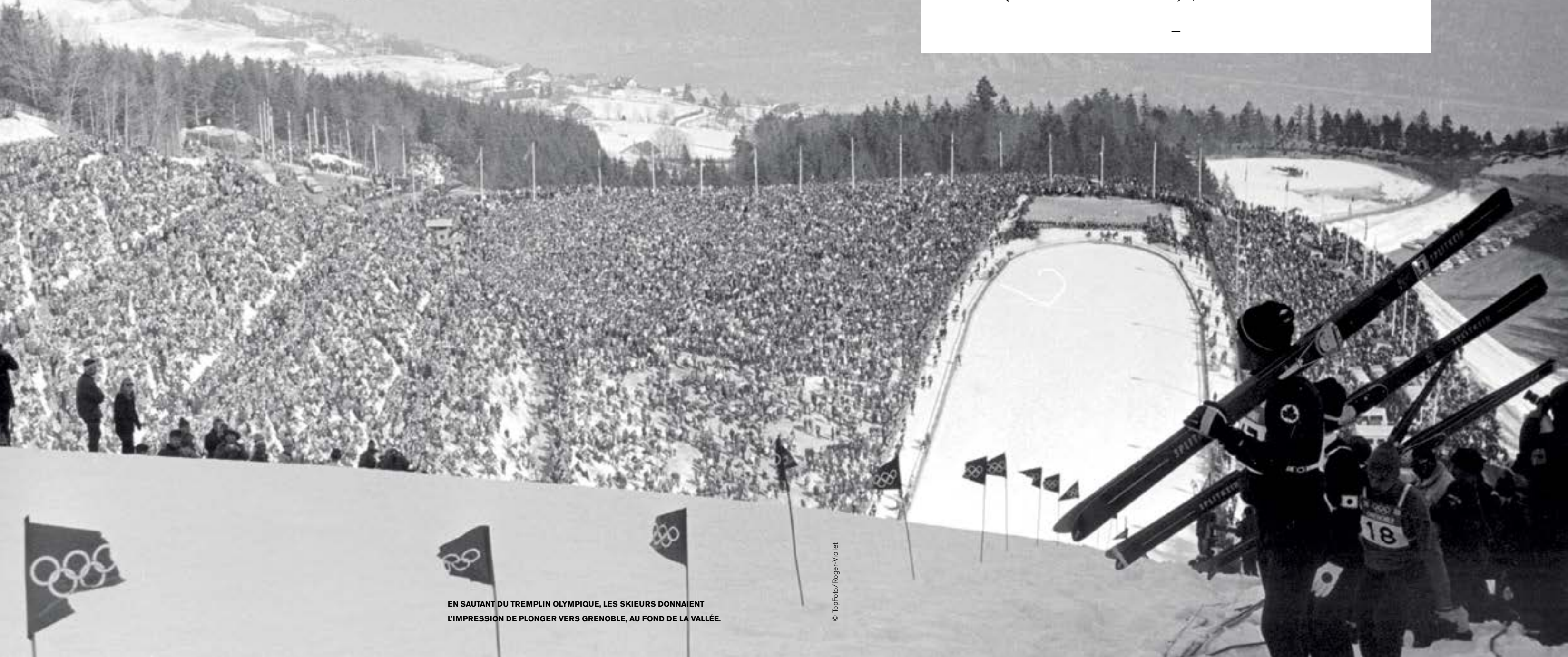
Olivier Delahaye

Photos : Agnès Villette

—

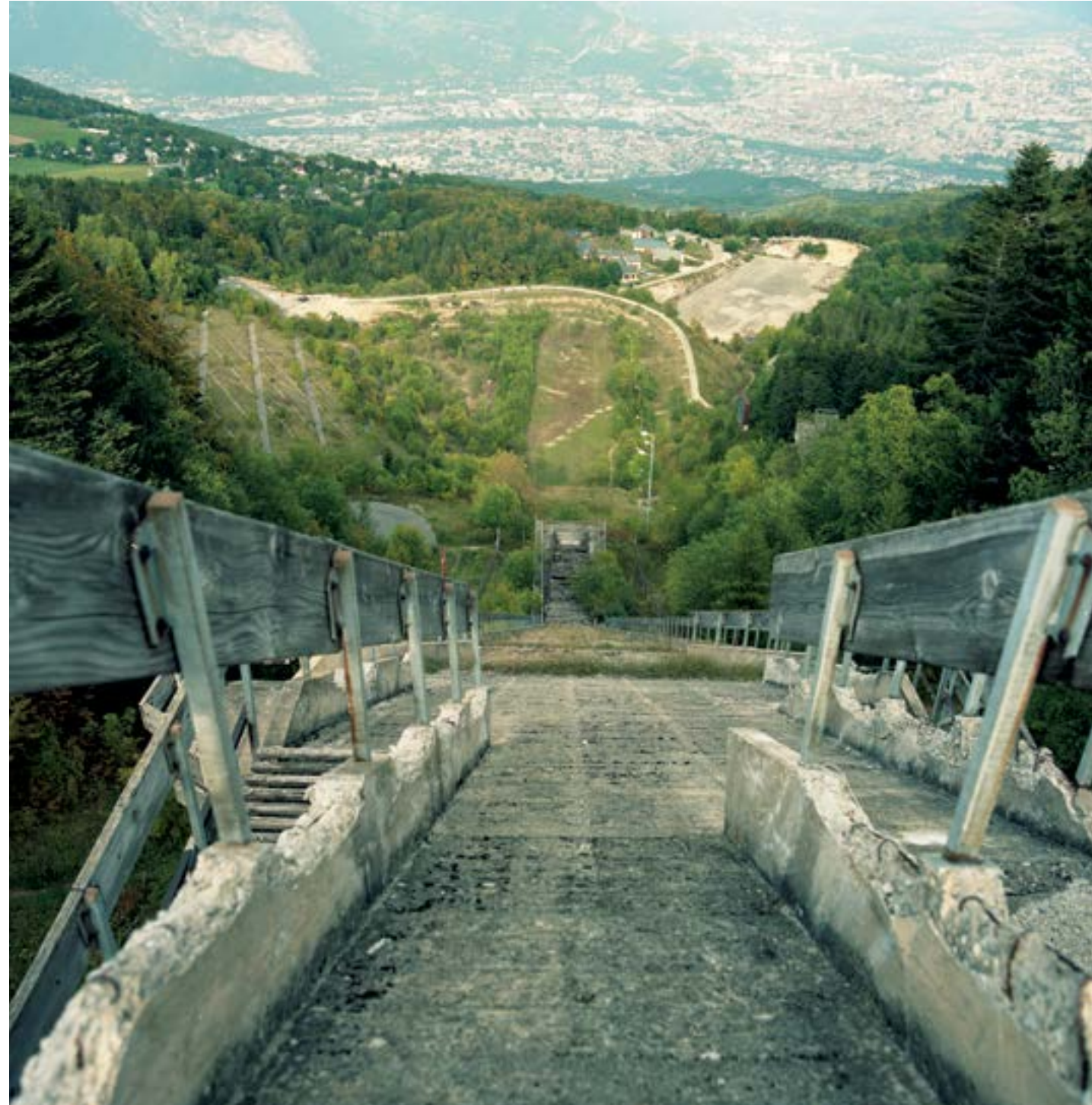
EN 1968, LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE GRENOBLE MARQUÈRENT L'APOGÉE DE LA FRANCE GAULIENNE ET CONSACRÈRENT CE QUE L'ON APPELAIT ALORS LE « MIRACLE GRENOBLOIS ». MAIS COMME POUR LES VILLES OLYMPIQUES PRÉCÉDENTES - ET FUTURES -, ON DUT VITE DÉCHANTER. LES GRENOBLOIS ALLAIENT METTRE VINGT-SEPT ANS À ÉPONGER LA NOTE DES JEUX. DEVENUS DES CIMETIÈRES DE BÉTON ET DE BOIS, LES SITES TÉMOINS DES EXPLOITS DE 1968 OBLIGENT À SE POSER AUJOURD'HUI LA QUESTION : ORGANISER DES JO, EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

—



EN SAUTANT DU TREMLIN OLYMPIQUE, LES SKIEURS DONNAIENT L'IMPRESSION DE PLONGER VERS GRENOBLE, AU FOND DE LA VALLÉE.

APRÈS LES JEUX DE FÉVRIER 1968, LE TREMPLIN DE SKI, CONSTRUIT SUR LA COMMUNE DE SAINT-NIZIER, ET QUE CERTAINS VOUDRAIENT VOIR CLASSÉ AU PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE, AVAIT SERVI JUSQU'EN 1989.



« Et cela va être l'instant tant attendu : la proclamation de l'ouverture des Jeux. » Léon Zitrone est aux commentaires pour la télévision française. Vêtu d'un imper noir, Le président du Comité international olympique (CIO), Avery Brundage, prononce un court discours : « La flamme olympique sacrée revient en France. Qu'elle brûle à travers les brouillards de l'incompréhension et des mauvaises conceptions en hommage à la vraie philosophie olympique... J'ai l'honneur d'inviter le général Charles de Gaulle, président de la République française, à proclamer l'ouverture des X^{es} Jeux olympiques d'hiver. » Soixante-dix mille applaudissements crépitent dans l'étrange stade couleur de sable construit pour l'occasion. Tout le monde se lève. De Gaulle s'avance derrière un micro : « Je proclame ouverts les X^{es} Jeux olympiques d'hiver de Grenoble. » Il est 15 h 39 ce 6 février 1968 et 500 millions de téléspectateurs (selon Zitrone) regardent pour la première fois les Jeux en couleur.

Trois mois avant le printemps de Mai, c'est à une sorte de baroud d'honneur de la France gaullienne que l'on assiste. Claude Lelouch filme les Jeux dans *Treize Jours en France*. Michel Fugain (né à Grenoble) a composé l'hymne officiel. Jean-Claude Killy devient un héros national (trois médailles d'or) et la France termine troisième au tableau des médailles – une performance inédite et inégalée. Après, plus rien ne sera comme avant.

UN CHANTIER DE QUATRE ANS

Quelques années plus tôt, le 24 novembre 1960, un entrefilet dans la presse locale annonce aux Grenoblois que la ville envisage de poser sa candidature pour l'organisation des JO d'hiver de 1968. L'adhésion est totale, l'enthousiasme aussi. Grenoble connaît alors un tel essor économique et démographique que l'on n'hésite pas à parler de « miracle grenoblois ».

Entre 1946 et 1962, la population de l'agglomération a presque doublé, passant de 139 000 à 250 000 habitants. Mais son développement est contrarié par un déficit d'infrastructures lourdes.

Le 28 janvier 1964, Grenoble bat de trois voix la ville canadienne de Calgary pour devenir la deuxième ville française à organiser les Jeux olympiques d'hiver, après Chamonix en 1924. Débute un chantier de quatre ans, un incroyable coup d'accélérateur à l'urbanisation de la ville. Car Grenoble ne construit pas

**L'ENGOUEMENT DE 1968
A FAIT PLACE
AU SCEPTICISME, VOIRE
À UNE OPPOSITION
FAROUCHE D'UNE PARTIE
DE LA POPULATION.**

qu'un stade et un village olympique... Elle se dote aussi d'un nouvel hôtel de ville, d'un nouvel hôpital, d'un hôtel de police, d'une nouvelle caserne de pompiers, d'une maison de la culture, d'un palais des expositions, d'une nouvelle gare de voyageurs, d'un nouvel aéroport, d'une nouvelle autoroute qui la relie à Lyon et de plusieurs axes routiers. Au-delà de l'organisation d'un événement sportif, il s'agit d'une opération d'intérêt national. Un comité interministériel est créé en janvier 1966, sous la présidence du Premier ministre, chargé d'étudier les problèmes afférents à l'organisation. Il faut dire que l'État joue gros, puisqu'il prend en charge les trois quarts d'un investissement global de 1,1 milliard de francs.

« Grâce aux Jeux, Grenoble a pris trente ans d'avance sur les villes de même catégorie », n'hésite pas aujourd'hui à dire Bernard Loucel, secrétaire général du Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux olympiques de Grenoble (Coljog), association qui s'est donné pour mission d'entretenir voire de ranimer la flamme olympique chez les Grenoblois. Candidate en 2009 à une candidature française pour l'organisation des JO de 2018, la ville a cependant fait long feu face à Annecy. L'engouement de 1968 a fait place au scepticisme, voire à une opposition farouche d'une partie de la population. Il faut dire que l'héritage des Jeux de Grenoble n'est pas si rose. Certes, le village olympique a pu être reconverti en un quartier de logements sociaux qui a profité au sud de l'agglomération; certes, la ville fête l'anniversaire des Jeux tous les dix ans; mais ceux-ci ont coûté cher aux habitants et certains sites sont devenus des ruines.

« LE TREMPLIN ? IL NE DEVIENT RIEN, MON PETIT MONSIEUR »

L'exemple le plus emblématique est le tremplin de 90 m construit à Saint-Nizier-du-Moucherotte, à 18 km de Grenoble, pour l'épreuve de saut à ski. « Il ne devient rien, mon petit monsieur », répond Franck Girard-Carrabin, le maire de la commune, quand on lui demande ce qu'est devenu le célèbre ouvrage. À l'époque, pourtant, c'était un joyau à l'architecture originale et légère qui conférait à la piste d'élan la forme d'un plongeur géant. Et les sauteurs, effectivement, donnaient l'impression de plonger vers Grenoble, plus bas dans la vallée. Aujourd'hui, le tremplin et ses constructions annexes – tribune de presse, panneau d'affichage, etc. – forment un ensemble de ruines modernes. « Après les Jeux olympiques, se rappelle le maire, le tremplin a continué à servir pour des entraînements et des compétitions. Jusqu'en 1989. Et puis les normes ont changé.



DIFFICILE D'IMAGINER QUE C'EST DE CE TREMPLIN EN RUINES QUE FUT FRANCHIE, POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DU SAUT À SKI, LA BARRE DES 100 M.

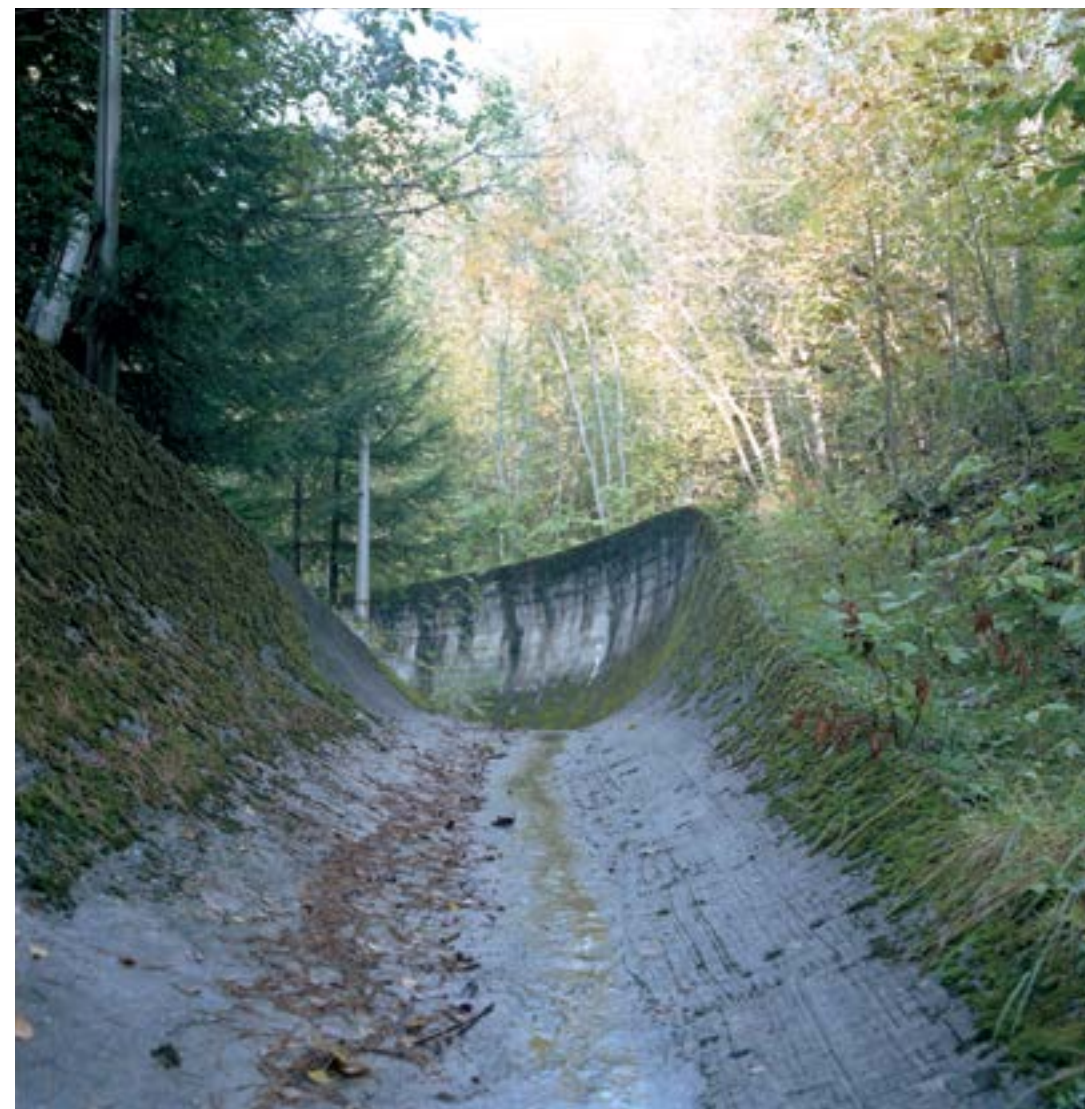
Il aurait fallu investir pour remodeler la piste de réception. Seulement, le saut à ski est une discipline mineure en France. Et Saint-Nizier ne dispose pas de structures de ski nordique alentour pour rentabiliser un tel investissement. Quand Albertville a organisé les Jeux, en 1992, son comité d'organisation s'est posé la question de rénover le tremplin pour le réutiliser. Mais les Savoyards étaient contre : Albertville, c'était les Jeux de la Savoie, pas ceux de l'Isère. »

Délaissé, le site devient un terrain de jeu pour le motocross puis le VTT. « Au début des années 2000, la ville de Grenoble y a organisé des internationaux de VTT, poursuit Franck Girard-Carrabin. Mais des riverains se sont plaints et on a arrêté. On avait pourtant prévu de reconverter le tremplin en un site de loisirs sportifs en y associant un musée olympique. En 2003,

Grenoble nous l'a finalement cédé à titre gracieux, alors qu'elle le détenait à 98 %. » Wladimir Andreff, économiste du sport, se rappelle que, lorsqu'il était professeur à Grenoble dans les années 1980, la ville cherchait déjà à le céder pour 1 franc symbolique : « J'ai failli tenter l'opération. » Finalement, aujourd'hui, le tremplin et ses 2 ha de site olympique sont classés zone dangereuse. Leur accès est interdit par la mairie. « Toutes les solutions envisagées jusqu'à ce jour sont très onéreuses, souligne l'élus. Un démontage coûterait des millions d'euros. Et ce serait dommage. Après tout, il est remarquable, il a même été exposé à New York, notre tremplin. »

Le Coljog, lui, a déposé un dossier à la direction régionale des affaires culturelles (Drac) de l'Isère, pour qu'il soit classé patrimoine du xx^e siècle,

et donc préservé. Pour ne pas connaître le destin de la piste de bobsleigh, celle qui fut construite à L'Alpe d'Huez en 1967 et que l'on a finalement abandonnée après les Jeux. « Le bobsleigh, comme le saut à ski, est une discipline très marginale en France, analyse Wladimir Andreff. On a eu le même problème après les Jeux d'Albertville : que faire de la piste de bob de La Plagne qui avait coûté très cher et nous restait sur les bras ? Il y a eu des groupes de travail et j'ai lancé, en plaisantant, qu'on pourrait créer une piscine en contrebas et se servir de la piste comme d'un supertoboggan aquatique. Certains ont failli me prendre au sérieux. Et finalement, pendant quelques années, on en a fait une sorte de manège où les gens descendaient dans des chariots à roulettes. Cent francs la descente. Ça n'a pas amorti le coût de la piste, mais ça l'a peut-être



LA PISTE DE LUGE, QUI VIT EN 1968 TRIOMPHER AUTRICHIENS ET ALLEMANDS, EST AUJOURD'HUI NOYÉE DANS LA FORÊT DE VILLARD-DE-LANS.

un peu réduit. » Aujourd'hui, la piste de bobsleigh de La Plagne, la seule de France en activité, tente toujours de financer ses coûts de maintenance en vendant aux amateurs de sensations fortes des descentes en bob ou en luge...

VILLE FANTÔME

Tremplins, pistes, tribunes, infrastructures géantes... : ces mastodontes de béton ou d'acier délaissés après la ferveur olympique sont les « éléphants blancs » de la montagne. Ils ne sont pas issus que des Jeux de Grenoble. De nombreuses installations construites pour les Jeux de Turin, en 2006, sont aujourd'hui à l'abandon : tremplins de saut à ski, piste de bobsleigh, mais aussi pistes de ski de fond et alpin. Sapporo, au Japon, a aussi ses ruines, depuis 1972,

liées elles aussi au bobsleigh. Dans un contexte certes différent, les tremplins et la piste de bob de Sarajevo, qui a accueilli en ex-Yougoslavie les Jeux d'hiver de 1984, sont abandonnés, ainsi que l'ancien village olympique. Vancouver, organisateur de « jeux écolos » en 2010, a construit un village olympique qui devait devenir un écoquartier. C'est aujourd'hui une ville fantôme. Cette problématique des « éléphants blancs » rejoint par ailleurs celle, plus large, des installations désaffectées en montagne. Après la ruée vers l'or blanc des années 1970-1980, la neige a déserté certaines vallées françaises et les communes n'ont pas eu les moyens de démanteler pylônes et remontées mécaniques. Selon Carmen Grasmick, codirectrice de l'association de protection de la montagne Mountain

Wilderness, « on évalue à 3 000 le nombre d'aménagements abandonnés dans les montagnes françaises ». Des cicatrices dans le paysage, mais aussi une source de dangers pour l'homme et la faune ; et une menace pour les écosystèmes.

Le CIO a bien intégré des critères environnementaux dans la désignation des villes candidates aux Jeux olympiques. Mais ces critères sont encore marginaux comparés à ceux évaluant les infrastructures ou les sites sportifs. La ville russe de Sotchi, qui doit organiser les prochains Jeux d'hiver en février 2014, est régulièrement la cible des associations écologistes, au point que Greenpeace et WWF ont déserté les équipes d'études chargées de surveiller les travaux. Greenpeace dénonce ainsi la « destruction des écosystèmes du Caucase du Nord » alors



LA PETITE STATION DU COL DU COQ, DANS LE MASSIF DE LA CHARTREUSE, AURA RÉSISTÉ JUSQU'EN 1995 AVANT DE REJOINDRE LE CIMETIÈRE DES « ÉLÉPHANTS BLANCS ».



PAR LA FORCE DES CHOSSES, LES TIRE-FESSES DU COL DU COQ NE TIRENT PLUS QU'AU FLANC, TRISTEMENT RÉDUITS À L'ÉTAT DE ROUILLE.

que WWF fustige la mauvaise qualité des études d'impact sur l'environnement.

La question environnementale a aussi été l'une des raisons qui ont poussé des habitants d'Annecy à mener, dès 2009, une véritable fronde contre la candidature de la ville aux JO de 2018, jusqu'à créer un « comité antiolympique ». L'un de ses animateurs, Khaled Dehgane, se souvient : « Cela a commencé lorsque nous avons vu fleurir des panneaux dans la ville enjoignant la population à soutenir la candidature, sans l'avoir préalablement consultée. Nous avons lancé une pétition et conduit énormément d'actions sur le terrain, au point qu'en deux ans nous avons inversé le soutien populaire, qui au départ était favorable à cette candidature. » En réalité, un sondage commandé par le CIO en 2011 montrait que 51 % des Annéciens soutenaient

encore la candidature. Il n'en demeure pas moins que cette majorité était très faible, trop sans doute pour le CIO, qui a préféré accorder l'organisation des Jeux de 2018 à la ville sud-coréenne de Pyeongchang. Pour autant, « le comité d'organisation d'Annecy 2018 n'a pas reconnu ce manque de soutien, poursuit Khaled Dehgane. Il a préféré évoquer d'autres raisons. » Il faut dire que comité avait dépensé 30 millions d'euros pour cette candidature...

« LES JEUX PAIENT LES JEUX »

Le coût des Jeux, là est la pomme de discorde. Si 49 % des Annéciens ne voulaient pas des Jeux, c'est surtout parce qu'ils ne voulaient pas connaître la mésaventure de leurs voisins de Grenoble qui ont payé la note de 1968 pendant vingt-sept ans avec leurs impôts

locaux. Un fait peu connu nous éclaire davantage. En 1972, la ville américaine de Denver, choisie par le CIO pour les Jeux d'hiver de 1976, en refuse finalement l'organisation après un référendum local qui recueille 57 % de votes négatifs. Plusieurs villes françaises postulent pour remplacer la capitale du Colorado, dont Grenoble. Mais la préfecture iséroise ne compte pas renouveler telle quelle l'expérience de 1968. Une note du cabinet du maire de l'époque, Hubert Dubedout, rédigée à l'attention du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), confie : « Il faut savoir qu'il y a une extrême sensibilité de toute la population aux dépenses olympiques. » Puis, plus loin : « Le comité d'organisation aura des frais de fonctionnement et il est bon de rappeler que son déficit en 1968 s'est élevé à 80 millions

de francs et a été pris en charge par l'État. » Enfin, on peut lire que la ville de Grenoble « veut s'engager dans un processus de réduction des dépenses par rapport aux dernières expériences. » Effectivement, les recettes du comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) grenoblois de 1968 ont été très pauvres – 36 millions de francs – au regard de son budget – 122 millions de francs. Et la ville a dû rembourser jusqu'en 1995 des emprunts s'élevant à plus de 200 millions de francs.

Cette mésaventure grenobloise n'est pas un cas unique. Albertville 1992, qui avait fait sienne la maxime ordonnée par le CIO – « Les Jeux paient les Jeux » –, a enregistré un déficit de 285 millions de francs (43,5 millions d'euros). Turin 2006 a accusé une perte sèche de 29 millions d'euros; Vancouver 2010,

de 37 millions de dollars (28 millions d'euros). Et Salt Lake City, en 2002, a perdu 168 millions de dollars (160 millions d'euros). Qu'ils soient d'hiver ou d'été, les Jeux olympiques sont un gouffre financier, une constante qu'a explorée Wladimir Andreff pour en chercher les raisons.

LA « WINNER'S CURSE »

« Dans mes recherches, raconte l'économiste, je suis parti des Jeux d'été de Munich en 1972 et j'ai pu observer que, tout au long de l'histoire récente des Jeux olympiques, le coût effectif des investissements est toujours d'au moins 30 % plus élevé que le coût annoncé. Dans le cas de Londres, en 2012, l'augmentation atteint même les 400 %. Quand un économiste observe une telle récurrence, il essaie d'apporter une explication. » Celle de Wladimir Andreff

s'appelle « la malédiction du vainqueur de l'enchère » ou « winner's curse ». « Lorsque plusieurs concurrents à des enchères veulent acquérir un bien, explique-t-il, ils surenchérisent. Le vainqueur est celui qui accepte de payer le plus cher. Mathématiquement, on peut même démontrer qu'il paie toujours trop cher l'objet convoité. Dans le cas des Jeux olympiques, nous avons un vendeur, le CIO, et des acheteurs, les villes candidates. La surenchère à laquelle elles se livrent se lit au travers de leurs dossiers de candidature : elles y vantent les plus beaux stades, les plus belles cérémonies, les meilleures infrastructures, etc. Cela devrait se voir dans les coûts qu'elles proposent au CIO, or c'est le contraire qui se passe. Les villes donnent un coût sous-estimé comme pour dire : "Nous avons le meilleur projet, il ne coûte pas trop cher." Le CIO vote



CETTE LANCE DE BÉTON DRESSÉE VERS LE CIEL ABRITAIT LES SERVICES OFFICIELS ET LA PRESSE QUI SUIVAIT LES ÉPREUVES DE SAUT À SKI.



ÉTEINT ET DÉSORMAIS INUTILE, LE PANNEAU D’AFFICHAGE ENREGISTRAIT ALORS LES DISTANCES QUI, AU CENTIMÈTRE PRÈS, POUVAIENT FAIRE DU SAUTEUR À SKI UN MÉDAILLÉ D’OR.

en général pour le projet le plus cher mais qui a caché certains coûts. Ainsi, Londres avait minoré les dépenses de sécurité, calculé la TVA à un taux plus bas et n’avait pas tenu compte en intégralité de la facture des Jeux paralympiques. » Évidemment, par la suite, la facture sera bien réelle.

La démonstration de Wladimir Andreff prend encore plus de force avec l’exception qui confirme la règle : Los Angeles, ville olympique en 1984. Huit ans plus tôt, Montréal avait organisé les Jeux d’été et accusé un déficit de près de 1 milliard de dollars. Le maire de la ville avait même dû instaurer une nouvelle taxe sur le tabac pour éponger ce que les Canadiens avaient baptisé *the big owe* (« la grosse dette »), qui ne finira d’être payée qu’en 2006. En 1977, quand le CIO lance son appel à candidature pour 1984, personne ne veut

y aller : Montréal a refroidi les ardeurs olympiques. Le Comité enfile alors sa veste de VRP et démarche une ville, Los Angeles. « Sauf que Los Angeles dicte ses conditions, sourit Wladimir Andreff. Elle peut le faire : il n’y a pas d’autre candidat. » Résultat : un bénéfice de quelque 300 millions de dollars. Pas d’enchères, pas de malédiction. Cependant, la réussite économique de Los Angeles va avoir un effet inverse et relancer la concurrence et les enchères.

DÉPRIME OU EFFET « FEEL GOOD » ?

Alors, qui gagne ? « Le CIO, répond Wladimir Andreff. Il est très riche. Tout comme le sont les organisateurs d’autres grandes manifestations sportives comme la FIFA avec la Coupe du monde de football ou l’UEFA avec l’Euro. D’ailleurs, s’ils n’y gagnaient pas, ils arrêteraient aussitôt.

Les sponsors et les télévisions sont aussi gagnants, mais à différentes échelles. Les villes, elles, sont perdantes. Quant aux habitants, c’est difficile à quantifier, mais on a vu avec les récentes manifestations au Brésil qu’ils n’y étaient pas indifférents. »

Le CIO n’est certes pas aveugle. Depuis les années 1990, il est plus regardant sur les dépenses en envoyant régulièrement des équipes visiter la ville organisatrice. Il se méfie lui-même de la taille des Jeux. En 2001, son président, Jacques Rogge – qui vient de quitter ses fonctions en septembre –, avait entamé son mandat avec l’ambition de « stopper le gigantisme des JO ». Il n’y sera pas parvenu.

« Le CIO ne peut finalement pas réduire leur magnificence, explique l’économiste, sous peine de réduire l’intérêt des sponsors et des télévisions. Le seul moyen de stopper

l’escalade financière serait d’en finir avec les enchères et la concurrence entre les villes. »

Quitte à désigner un site olympique unique ? À plusieurs reprises, Olympie s’est proposé pour devenir le site définitif des JO d’été, essuyant chaque fois un refus du CIO. Des solutions intermédiaires pourraient exister, comme celle de construire des infrastructures sportives démontables et réutilisables pour les autres villes, voire de mutualiser les coûts en attribuant l’organisation à plusieurs villes. Le football a expérimenté cette idée pour la Coupe du monde 2002, confiée conjointement au Japon et à la Corée du Sud ; ou pour le Championnat d’Europe de football 2012, organisé à la fois par l’Ukraine et la Pologne. Pour l’Euro 2020, le président de l’UEFA, Michel Platini, soutient même l’idée d’une compétition

qui se tiendrait dans treize pays différents. En ce qui concerne les JO, « ce ne sont pas les équipements sportifs qui coûtent le plus cher, rétorque Wladimir Andreff, mais les infrastructures qui vont avec : les routes, les réseaux de télécoms, les aéroports... Les villes voient dans les Jeux un moyen de construire ces infrastructures. Mais faut-il, pour bâtir ou moderniser un aéroport, dépenser en plus pour des Jeux ? »

À l’heure où la compétition fait rage entre les métropoles du monde entier, l’organisation des Jeux olympiques demeure pour elles un facteur important d’attractivité et l’assurance d’une forte médiatisation. Certains économistes prétendent même qu’accueillir les Jeux augmenterait le bonheur des habitants. C’est l’effet « feel good ». Il est difficile de le quantifier... Deux économistes

de l’université de Hongkong ont en revanche démontré, dans une étude parue en 2012, que les Jeux avaient un impact significatif sur la croissance des pays organisateurs. D’autres ont même corrélié l’organisation des JO avec l’augmentation des exportations du pays, jusqu’à démontrer que le fait même de postuler était un fort vecteur de développement du commerce. Cela reconfortera-t-il les écologistes russes qui voient le parc national de Sochi se couvrir de béton et de décharges sauvages ? Ils pourront au moins dire qu’ils ont vu sortir de terre les Jeux les plus chers de l’histoire. Sochi 2014 coûtera au moins 38 milliards d’euros (le coût initial prévu était de 8,4 milliards d’euros), soit le coût cumulé de tous les Jeux olympiques d’hiver depuis Albertville 1992. Six olympiades en une. ♦